



Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement à Ambierle

Roannaise de l'Eau procèdera à la réhabilitation du réseau d'eau potable, pour son propre compte, et à la mise en séparatif du réseau d'assainissement, pour le compte de Roannais Agglomération. Ces travaux concernent les rues Ferrachat et St Vincent à Ambierle. Ils commenceront lundi 27 août et devraient durer 4 semaines environ.

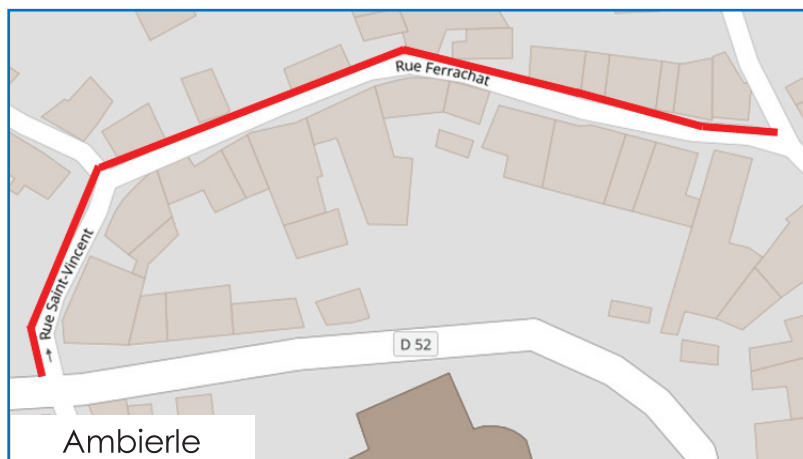
Le chantier

Ces travaux sont réalisés afin de séparer les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et ainsi améliorer leur collecte. Roannaise de l'Eau profite de l'occasion pour réhabiliter le réseau d'eau potable.

Ils seront réalisés par l'entreprise SADE. Le chef de chantier de cette entreprise se tient à la disposition du public, sur place, pour tout renseignement et pendant toute la durée du chantier.

Quelles conséquences sur la circulation ?

Ces travaux vont générer des perturbations de la circulation, notamment lors du croisement de camions et d'engins.



Durée des travaux : 27 août 2018 → 29 sept. 2018

Investissement : 75 000 € TTC

Entreprise intervenante : sade

Partenaire financier :

La circulation sera interrompue. Seul l'accès aux propriétés riveraines sera maintenu en dehors des heures de travaux.

Nous remercions donc les automobilistes de respecter la signalisation de chantier qui sera mise en place et de rester prudents pour la sécurité de tous.

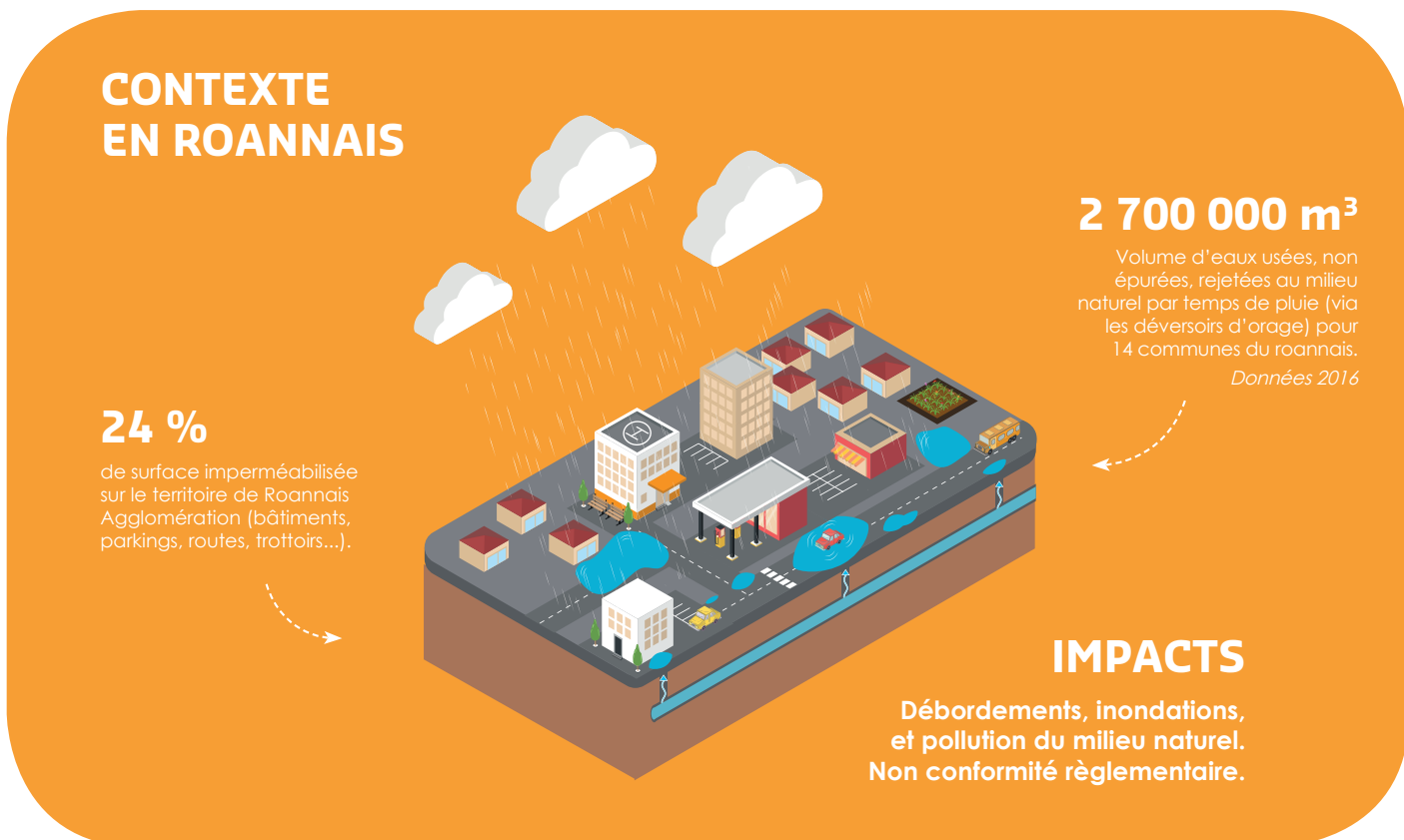
Quelles incidences sur l'eau potable ?

Ces travaux vont générer des coupures de l'alimentation en eau de courte durée. Les habitants en seront informés par avis dans les boîtes aux lettres 24 heures avant.

Pourquoi séparer les eaux usées et les eaux pluviales ?

Les eaux de pluie ont longtemps été collectées en réseau unitaire, c'est à dire avec les eaux usées issues des activités domestiques (sanitaires, vaisselle par exemple) et industrielles, avec pour objectif d'être ensuite épurées en station de traitement des eaux usées.

Or en cas de fortes pluies, le flot important ne peut pas être pris en charge intégralement par les stations d'épuration. Une partie des eaux usées et pluviales est donc directement rejetée au milieu naturel sans avoir été dépolluée.



Les travaux permettront de collecter les eaux pluviales dans un réseau à part (réseau séparatif) pour être ensuite rejetées aux cours d'eau sans qu'aucun traitement ne soit nécessaire.

La mise en séparatif de ces eaux usées et pluviales a pour objectifs de :

Réduire les apports aux réseaux

- Limiter l'imperméabilisation des sols.
- Prévenir le débordement des réseaux unitaires lors de fortes pluies et contribuer à limiter les inondations.
- Réduire les quantités d'eaux à traiter à la station d'épuration et donc le coût du traitement.

Diminuer la pollution

- Limiter le ruissellement et le lessivage des polluants sur les surfaces urbaines (routes, parkings...).
- Diminuer la quantité d'eaux non traitées déversées vers le milieu naturel.

Aménager durablement le territoire

- Recharger les nappes souterraines en laissant s'infiltrer l'eau de pluie.
- Remplacer les tuyaux par des ouvrages paysagers.

Contact presse :

Cécile RAY : communication@roannaise-de-leau.fr - 04 77 68 95 30

63 rue Jean Jaurès - CS 32315 - 42 313 Roanne Cedex - 04 77 68 54 31 - www.roannaise-de-leau.fr

Roannaise de l'Eau intervient sur la compétence
Assainissement pour le compte de

communauté d'avenir
roannais
AGGLOMERATION